

Les entreprises s'engagent pour l'intégration professionnelle

La remise du «Label Intégration 2016» du Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle (CNIP) a eu lieu le mercredi 30 novembre 2016 au CNIP à Couvet, en présence de Jean-Nathanaël Karakash, Président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'économie et des affaires sociales du Canton de Neuchâtel. Cette remise de prix récompense et met à l'honneur les entreprises qui donnent leur chance à des personnes en réinsertion. Cette démarche bénéficie du soutien de l'Office de l'assurance invalidité du Canton de Neuchâtel (OAI-NE).

Lors de cette édition 2016, trente-trois entreprises - essentiellement neuchâteloises mais aussi d'ailleurs en Suisse romande - ont été nommées et labélisées. Parmi elles, trois ont été récompensées d'une distinction (voir encadré). Celles-ci sont attribuées selon des critères quantitatifs et qualitatifs validés par un jury formé d'un représentant de l'OAI-NE, d'un membre du Conseil du CNIP et du directeur de la CNCI. De plus, cette année un prix spécial du jury a été

attribué à une entreprise ayant réalisé une action particulière méritant des remerciements et des encouragements.

Les démarches d'intégration professionnelle dans les entreprises reposent notamment sur un coaching effectué par le CNIP. Celui-ci assure un accompagnement professionnel qui permet une consolidation de la formation acquise au CNIP en milieu industriel, ainsi qu'un suivi social par rapport

au déroulement des stages. Depuis 2013, 119 stagiaires ont passé en entreprise. 42 d'entre eux ont été engagés à la suite du stage, ce qui représente près de 36% de taux de placement.

Dans une période économique très difficile, notamment sur le front de l'emploi, ces résultats sont encourageants et montrent que les entreprises continuent par ailleurs de faire des efforts en faveur de celles et ceux qui cherchent à réintégrer le marché du travail.

> *Florian Némethi*
Directeur CNCI

La CNCI remercie et félicite chaleureusement toutes les entreprises ci-dessous ainsi que le CNIP pour leur engagement dans le processus d'intégration professionnelle. Elle tient à saluer leurs efforts, tout comme leur partenariat, en relevant que cette liste compte à la fois des grandes sociétés et un bon nombre de PME, parfois de très petite taille.

Les lauréats 2016

Dixi Services SA, Le Locle - médaille d'or
PX Group SA, La Chaux-de-Fonds - médaille d'argent
Lauener & Cie SA, Boudry - médaille de bronze
Interprox SA, Delémont - prix spécial

Les entreprises labellisées en 2016

Akor Polissage Sàrl, La Chaux-de-Fonds
Barben et Augsburgers Sàrl, La Chaux-de-Fonds
Baud Industries Suisse SA, Les Verrières
BBN SA, Bôle
Bise et Chevalier, Ballaigues
Bourquin SA, Couvet
Centre logistique de l'armée, Grolley Romont
Cloos Electronic Sàrl, Le Locle
Comadur SA, Le Locle
Comptoir du Feutre Waser SA, Saignelégier

Cornu & Cie SA, La Chaux-de-Fonds
ETA SA, Fontainemelon
Felco SA, Les Geneveys-sur-Coffrane
Hôpital Neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds
JM. Leutwiler Sàrl, St-Blaise
Kif Parechoc SA, Le Sentier
Mifroma SA, Ursy
MJH SA, Cernier
Nivarox-Far SA, Le Locle
Officine Panerai, Neuchâtel
Oréade SA, La Chaux-de-Fonds
Polyor SA, Le Locle
R and C, La Sagne
Ruetschi Technology SA, Yverdon-les-Bains
Softeca SA, Marin-Epagnier
Systronic-EMS SA, Ste-Croix
Tabelco SA, Givisiez
TEP & Cie, Neuchâtel
ZENITH, Branch of LVMH Swiss Manufacture SA
La Chaux-de-Fonds